

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN SHORES

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores tenue au Centre administratif sis au 40, rue Mountsorrel, New Carlisle (Québec), le mercredi 23 février 2022 à compter de 18 h 30. Les personnes suivantes étaient présentes :

COMMISSAIRES : W. Gifford, président  
M. Mundle, vice-président (vidéoconférence)  
M. E. Beaulieu (vidéoconférence)  
M. O'Brien (vidéoconférence)  
M. Chesser  
M. Syvret-Caplin  
K. Ward  
G. Hayes (vidéoconférence)  
D. Hunt (vidéoconférence)  
D. Bourgouin (vidéoconférence)  
K. Dickson (vidéoconférence)

COMMISSAIRES PARENTS : K. Mackenzie (vidéoconférence)  
J. Bizeau (vidéoconférence)  
R. Di Tanna (vidéoconférence)

DIRECTEUR GÉNÉRAL: H. Wood  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE : J. Bradbury, directrice des services d'éducation aux adultes et de formation professionnelle (vidéoconférence)  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : D. Gauthier

AUTRES: S. Ward, directrice des services financiers et des ressources matérielles (vidéoconférence)  
M. Hayes-Dow, directrice de la technologie de l'information, du transport et de l'organisation scolaire (vidéoconférence)  
D. Simoneau, directrice intérimaire des ressources humaines (vidéoconférence)  
L. Mosher, directrice des services éducatifs (50 %) (vidéoconférence)  
D. Foltin, directeur des services éducatifs (50 %) (vidéoconférence)  
T. Renouf, régisseur, Services (vidéoconférence)

ABSENT: M. Leblanc

Le président, W. Gifford, procède à l'ouverture de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires et souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

1. **CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2. **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

C22-02-824

Il est proposé par K. Ward que l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores soit approuvé moyennant les ajouts suivants au point Divers :

- 12.1 École de Métis-sur-Mer – abri
- 12.2 École Grosse-Île – Accessibilité
- 12.3 Dépôt du Code de conduite
- 12.4 Ressources humaines – Reconnaissance du nombre d'années d'expérience

ADOPTÉ

### **3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

#### **3.1 Lecture du procès-verbal**

##### **3.1.1 Séance du 15 décembre 2021**

C22-02-825 Du fait que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores (CSES), tenue le 15 décembre 2021, a été transmis aux membres six heures avant la tenue de la séance, en conformité avec l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, il est proposé par M. Syvret-Caplin que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce dernier.

ADOPTÉ

##### **3.1.2 Séance du 17 décembre 2021**

C22-02-826 Du fait que le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores (CSES), tenue le 17 décembre 2021, a été transmis aux membres six heures avant la tenue de la séance, en conformité avec l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, il est proposé par M. Chesser que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce dernier.

ADOPTÉ

#### **3.2 Approbation du procès-verbal**

##### **3.2.1 Séance du 15 décembre 2021**

C22-02-827 Il est proposé par K. Ward que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores tenue le 15 décembre 2021 soit approuvé.

ADOPTÉ

##### **3.2.2 Séance du 17 décembre 2021**

C22-02-828 Il est proposé par M. E. Beaulieu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores tenue le 17 décembre 2021 soit approuvé.

ADOPTÉ

### **4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Sans objet

### **5. CORRESPONDANCE**

Sans objet

### **6. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL**

Le directeur général présente le Rapport annuel 2020-2021. Ce document a été transmis au ministère de l'Éducation et rendu public (document reçu et versé au dossier).

### **7. RAPPORT DU PRÉSIDENT**

W. Gifford présente un rapport d'activités mensuel. Le document est reçu et versé au dossier.

### **8. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Le directeur général présente son rapport d'activités pour les mois de janvier et février. Le document est reçu et versé au dossier.

**9. POINTS DE RÉOLUTION**

**9.1 Approbation de l'organigramme**

C22-02-829 Il est proposé par K. Ward d'approuver l'ajout d'un gestionnaire de projet à l'organigramme. Une copie du document est reçue et versée au dossier.

ADOPTÉ

**9.2 Politique ES-106 – Maintien, modifications à l'acte d'établissement et fermeture des écoles sous l'autorité de la CSES**

C22-02-830 Il est proposé par M. Syvret-Caplin d'approuver les modifications à la *Politique ES-106 – Maintien, modifications à l'acte d'établissement et fermeture des écoles sous l'autorité de la CSES* telles qu'elles ont été présentées. Une copie du document est reçue et versée au dossier.

ADOPTÉ

**9.3 Politique ES-233 – Politique sur le remboursement des frais de voyage**

C22-02-831 Il est proposé par K. Mackenzie d'approuver les modifications à la Politique de remboursement des frais de voyage (ES-233). Une copie du document est reçue et versée au dossier.

ADOPTÉ

**9.4 Politique ES-221- Politique sur le transport scolaire**

C22-02-832 Il est proposé par G. Hayes d'approuver les modifications à la Politique ES-221 Politique sur le transport scolaire telles qu'elles ont été présentées. Une copie du document est reçue et versée au dossier.

ADOPTÉ

**9.5 Comité spécialisé – Plan triennal**

C22-02-833 Il est proposé par D. Hunt de former un comité spécialisé pour examiner le plan triennal de répartition et de destination des immeubles en tenant compte de la modification ou de la révocation possible de l'acte d'établissement d'une école ou d'un centre. Le comité sera composé des membres suivants:

Président : W. Gifford	Directeur général
Commissaire : M. O'Brien	Directrice des services financiers
Commissaire : M. E. Beaulieu	Directeur des services éducatifs

ADOPTÉ

**9.6 Nomination de vérificateurs externes pour l'année scolaire 2021-2022**

**ATTENDU QUE** l'article 284 de la *Loi sur l'instruction publique* précise que, pour chaque année financière, une commission scolaire ou un centre de services scolaire doit nommer parmi les membres de l'ordre professionnel de comptables mentionné au Code des professions (chapitre C-26) un vérificateur externe qui produit un rapport de vérification sur les opérations financières de la commission scolaire.

C22-02-834 **IL EST PROPOSÉ PAR** M. Chesser de retenir les services de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour mener un audit externe pour l'année scolaire 2021-2022, conformément au Mandat d'audit externe des centres de services scolaires et commissions scolaires.

ADOPTÉ

**9.7 Abrogation des résolutions C00-08-006 et C00-10-041**

**ATTENDU QUE** les résolutions C00-08-006 et C00-10-041 ne répondent plus aux besoins de la commission scolaire;

**ATTENDU QU'**un guide administratif (AG-04) sur la reconnaissance du personnel a été préparé pour aborder davantage de niveaux de reconnaissance;

C22-02-835

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Syvret-Caplin que les résolutions C00-08-009-6 et C00-10-041 soient abrogées et que le nouveau bulletin administratif entre immédiatement en vigueur.

« C00-08-006 – Prix de reconnaissance

*...que la politique suivante quant aux prix de reconnaissance soit adoptée :*

<i>25 ans de service</i>	<i>Maximum de 100 \$</i>
<i>Retraite</i>	<i>10 \$ par année de service, jusqu'à concurrence de 300 \$</i>

<i>Décès d'un conjoint ou d'un enfant</i>	<i>50 \$ pour l'envoi de fleurs ou un don versé à une fondation</i>
---	---

C00-10-041- Politique de reconnaissance

*... que la politique de reconnaissance adoptée au moyen de la résolution C00-08-006 soit modifiée en vue d'inclure ... un parent... »*

Une copie du document AG-04 est reçue et versée au dossier.

ADOPTÉ

**9.8 Résolutions relatives aux ressources humaines**

**9.8.1 Direction de l'école de Métis-sur-Mer**

C22-02-836

Il est proposé par K. Dickson de nommer Nathalie Couillard au poste de directrice à 100 % de l'école de Métis-sur-Mer à compter du 7 avril 2022.

ADOPTÉ

**9.8.2 Gestionnaire de projet**

C22-02-837

Il est proposé par K. Ward de nommer Bernard Cayouette au poste de gestionnaire de projet à 100 % (agent administratif, classe II) à compter du 19 avril 2022 jusqu'à l'achèvement du projet de construction d'une nouvelle école.

ADOPTÉ

**10. COMITÉ CONSULTATIF SUR LES BESOINS PARTICULIERS**

R. DiTanna, commissaire parent, présente un exposé pour expliquer ce que le comité consultatif sur les besoins particuliers se propose d'accomplir cette année. La présentation PowerPoint connexe est reçue et versée au dossier.

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Sans objet

12. **DIVERS**

12.1 **Réalisation d'une marquise d'entrée à l'école de Métis-sur-Mer (SEAO :1564432) (abri)**

**ATTENDU QU'**une demande du conseil d'établissement de l'école de Métis-sur-Mer a été reçue;

**ATTENDU QUE** cette demande a été reçue après l'attribution du budget par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ);

**ATTENDU QU'**aucun financement n'a été réservé pour ledit projet en ce qui a trait aux allocations du MEQ;

**ATTENDU QU'**un appel d'offres pour le projet susmentionné a été lancé le 28 janvier 2022, et que l'on a procédé à l'ouverture des soumissions reçues le 18 février 2022;

**ATTENDU QUE** l'on a dûment vérifié la conformité de tous les soumissionnaires;

**ATTENDU QUE** la soumission du plus bas soumissionnaire, **Les Constructions Paul Morneau**, s'élève à 217 500 \$ plus taxes;

C22-02-838

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. Chesser que la CSES refuse d'attribuer le contrat pour la réalisation desdits travaux à l'école de Métis-sur-Mer.

Vote en faveur : 8

Vote contre : 3

MOTION ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

12.2 **Ajout d'un monte-personne à l'école Grosse-Île aux Îles-de-la-Madeleine (SEAO :1558674) – Accessibilité**

**ATTENDU QU'**une demande du conseil d'établissement de l'école Grosse-Île a été reçue;

**ATTENDU QUE** le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) a rendu disponible la mesure 30850 — Amélioration de l'accessibilité aux immeubles pour les personnes handicapées;

**ATTENDU QU'**un appel d'offres pour le projet susmentionné a été lancé le 10 janvier 2022 et que l'on a procédé à l'ouverture des soumissions reçues le 22 février 2022;

**ATTENDU QUE** l'on a dûment vérifié la conformité de tous les soumissionnaires;

**ATTENDU QUE** la soumission du plus bas soumissionnaire, **Les Constructions des Iles Inc.**, s'élève à 365 500 \$ plus taxes;

C22-02-839

**IL EST PROPOSÉ PAR** D. Bourgouin que la CSES approuve l'attribution du contrat pour la réalisation desdits travaux à l'école Grosse-Île; et

**QUE** le directeur général soit autorisé à signer les documents relatifs au projet.

ADOPTÉ

12.3 **Dépôt du Code de conduite**

La directrice des ressources humaines dépose copie du Code de conduite au Conseil des Commissaires. Le document sera transmis aux intéressés pour une période de consultation de six semaines. Un exemplaire du document est versé au dossier.

**12.4 Ressources humaines – Reconnaissance du nombre d’années d’expérience**

**ATTENDU QUE** le Comité de gouvernance et d’éthique s’est réuni le 22 février 2022;

**ATTENDU QUE** le Conseil des Commissaires s’est réuni en comité plénier le 23 février 2022;

C22-02-840

**IL EST PROPOSÉ PAR** M. E. Beaulieu que le dossier administratif de l’employé n° 0000220 soit analysé de nouveau;

**QUE** toutes ses années d’expérience soient reconnues;

**ET QUE** la directrice des ressources humaines soit autorisée à y apporter les modifications nécessaires.

ADOPTÉ

**13. DATES DES PROCHAINES RENCONTRES**

**Le 27 avril 2022**

Comité exécutif : 18 h 15

Conseil des Commissaires : 18 h 30

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE À 20 H 35**

C22-02-841

Les points à l’ordre du jour étant épuisés, il est proposé par K. Ward que la séance soit levée.

ADOPTÉ

\_\_\_\_\_  
Secrétaire général

\_\_\_\_\_  
Président